

CEREMONIE D'ASSERMENTATION DES AUTORITES COMMUNALES

Samedi 2 juillet 2011

La cérémonie débute au Temple à 10h15

Après le message de M. le Pasteur Jean-Baptiste Lipp, suivi d'un chant des enfants des écoles, M. Jean-François Croset, Préfet du district de Lavaux, constate que l'élection du 13 mars 2011 est parfaitement régulière et que le mandat confié à chaque conseiller est parfaitement valable. Il donne lecture de la promesse que 68 conseillers présents solennisent à l'appel de leur nom.

- | | | | |
|-----|--------------------------------------|-----|---|
| 1. | Mme AEBY Nina | 41. | M. KRAYENBÜHL Sylvain |
| 2. | M. AEBY Patrick excusé | 42. | M. KUDELSKI André |
| 3. | M. AGUET Denis | 43. | M. KUONEN Axel |
| 4. | M. AMY Alain excusé | 44. | M. KURZEN Sébastien excusé |
| 5. | M. ASPER Gaston excusé | 45. | M. LANZREIN Christian |
| 6. | Mme BANDACK Koraljka absente | 46. | M. LEUBA Jean-Samuel |
| 7. | M. BARONE Pascal | 47. | M. LEUMANN Yves |
| 8. | M. BEGUIN Loïc | 48. | M. LIECHTI André excusé |
| 9. | M. BIRCHER Jakob excusé | 49. | M. MANOLI Claude excusé |
| 10. | Mme BLANC-MARGUERAT Sylvia | 50. | M. METRAUX Pascal |
| 11. | M. BLONDEL Pierre-André | 51. | M. MINGARD Philippe |
| 12. | M. BOILLAT René | 52. | M. MONOD Michel |
| 13. | M. BONJOUR Pierre | 53. | Mme MOROSZLAY Sylvie |
| 14. | M. BORGEAUD Jean-François | 54. | Mme NILSENG-BARBEN Kristin |
| 15. | M. BUCHE Thierry | 55. | Mme NOTZ Rose-Marie |
| 16. | Mme BURDET Magali | 56. | M. PASCHOUD Félix |
| 17. | M. CEDRASCHI Darel | 57. | M. PASCHOUD Olivier |
| 18. | M. CHABOT Valdo | 58. | M. PATRY Pierre-Alain excusé |
| 19. | M. CHAPERON Yves | 59. | M. PICCARD Jean-Christophe |
| 20. | M. CHAPPUIS Charles | 60. | M. PILET Philippe excusé |
| 21. | M. CHRISTINAT André | 61. | M. PILLOUD Jean-Marc |
| 22. | M. CLERC Jean-Michel | 62. | M. REIGNER Michel |
| 23. | M. DELAUNAY Yorick excusé | 63. | M. RICHTER Denis |
| 24. | Mme DENTAN GRANGE Nicole | 64. | M. ROBERT Pierre |
| 25. | Mme DESAULES Catherine | 65. | M. ROD Fabrice excusé |
| 26. | M. DUGGAN Kilian | 66. | M. ROD Sébastien |
| 27. | M. DUMAS Roland | 67. | M. RODIEUX Olivier |
| 28. | M. FAVRE Laurent | 68. | M. ROHRBACH Gérald |
| 29. | M. FAVRE Jean-Pierre | 69. | Mme ROLLANDIN Catherine |
| 30. | M. GABRIEL Bernard | 70. | M. ROSSELET Patrick-Olivier excusé |
| 31. | Mme GAY-HIRT Carol | 71. | Mme ROSSI Marie-Claude excusée |
| 32. | M. GAY Jean-Daniel | 72. | M. ROULET Dominique |
| 33. | M. GELORMINI Crescenzo excusé | 73. | M. ROUSSEIL François |
| 34. | M. GESSNER Christophe | 74. | Mme ROUSSY Corinne |
| 35. | Mme GOY Juliette | 75. | M. SANDOZ Philippe |
| 36. | Mme GRETILLAT Françoise | 76. | M. SIEGRIST Thomas |
| 37. | M. HAGIN Bernard excusé | 77. | Mme SILAURI Alessandra |
| 38. | M. JANZ Thierry | 78. | M. SONDEREGGER Christophe |
| 39. | Mme JOST Christiane | 79. | M. SORDET Philippe |
| 40. | M. KAISER Erich | 80. | M. SUDAN Raymond |

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| 81. M. SUTTER Patrick | 84. M.WEBER Claude |
| 82. M.VAN SINGER Christian | 85. Mme WEBER-JOBE Monique |
| 83. Mme VAUCHER Myriam excusée | |

M. Jean-François Croset, Préfet, procède à l'assermentation du Syndic et des quatre membres de la Municipalité.

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| 1. CONNE Jacques-André (Syndic) | 4. SAVOY-BALLY Aude |
| 2. GLAUSER Claire | 5. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre |
| 3. MONOD Charles | |

SEANCE CONSTITUTIVE

La séance constitutive débute à 11h15 en la salle du Conseil communal, au Château de Lutry.

Un bureau provisoire est constitué des personnes suivantes :

MM. Sébastien Rod (radical) et Jean-François Borgeaud (vert) fonctionnent comme scrutateurs.

Mme Pilar Brentini tient le procès-verbal.

Excusés : Mmes Marie-Claude Rossi, Myriam Vaucher.

MM. Patrick Aeby, Gaston Asper, Jakob Bircher, Bernard Hagin, Sébastien Kurzen, Claude Manoli, Philippe Pilet, Fabrice Rod, Patrick-Olivier Rosselet.

Absente : Mme Koraljka Bandack.

M. le Préfet procède à l'assermentation de **MM. Alain Amy, Yorick Delaunay, Crescenzo Gelormini, André Liechti et Pierre-Alain Patry** excusés pour la cérémonie à l'église, puis il préside à l'élection du président et du secrétaire du bureau du Conseil communal qui s'effectue à bulletin secret.

1. Election du président

M. Thierry Buche (libéral) est élu par 70 suffrages.

bulletins délivrés	71		
bulletins rentrés	71		
bulletins blancs	1		
bulletin nul	0		
bulletins valables	71	majorité absolue	36

2. Election du Secrétaire

Mme Pilar Brentini est élue secrétaire par 71 suffrages.

bulletins délivrés	71		
bulletins rentrés	71		
bulletins blancs	0		
bulletin nul	0		
bulletins valables	71	majorité absolue	36

M. Thierry Buche, Président, officie pour les élections suivantes.

3. Election du premier Vice-président

Au nom du groupe des Verts, **Mme Rose-Marie Notz**, présente la candidature de **M. Jean-François Borgeaud**.

On procède à la votation à bulletin secret.

Mme Alessandra Silauri remplace M. Jean-François Borgeaud comme scrutateur.

bulletins délivrés	70		
bulletins rentrés	70		
bulletins blancs	0		
bulletin nul	0		
bulletins valables	70	majorité absolue	36

M. Jean-François Borgeaud est élu par 70 voix.

4. Election du deuxième Vice-président

Au nom du groupe radical, **M. Michel Monod** propose la candidature de **M. Sébastien Rod**.

On procède à la votation à bulletin secret.

M. Thierry Janz remplace M. Sébastien Rod comme scrutateur.

bulletins délivrés	70		
bulletins rentrés	70		
bulletins blancs	2		
bulletin nul	0		
bulletins valables	70	majorité absolue	36

M. Sébastien Rod est élu par 68 voix.

5. Election de deux scrutateurs

Après décision unanime du Conseil, l'élection des deux scrutateurs s'effectue à main levée.

Mme Catherine Desaulles (socialistes et indépendants de gauche) et **M. Axel Kuonen** (UDC), sont élus à l'unanimité des membres présents, ils prennent place à la table des scrutateurs.

6. Election du Secrétaire suppléant

Au nom du groupe radical, **M. Sébastien Rod** présente la candidature de **M. Félix Paschoud**.

On procède à la votation à bulletin secret.

bulletins délivrés	70		
bulletins rentrés	70		
bulletins blancs	3		
bulletin nul	0		
bulletins valables	70	majorité absolue	36

M. Félix Paschoud (radical) est élu par 67 voix.

7. Election de deux scrutateurs suppléants

Comme au point 5, après décision unanime du Conseil, l'élection des deux scrutateurs suppléants s'effectue à main levée.

M. Jean-Pierre Favre (libéral) et **M. Laurent Favre** (radical) sont élus à l'unanimité des membres présents.

8. Election de la Commission de gestion

La commission comporte 11 membres et 11 candidats sont proposés. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mmes et MM.	Denis	AGUET
		Loïc	BEGUIN
		Sylvia	BLANC-MARGUERAT
		Magali	BURDET
		Jean-Michel	CLERC
		Yorick	DELAUNAY
		Juliette	GOY
		Bernard	GABRIEL
		Sylvain	KRAYENBUHL
		Corinne	ROUSSY
		Raymond	SUDAN

M. Yorick Delaunay (vert) est élu président de la Commission de gestion à l'unanimité.

9. Election de la Commission des finances

La commission comporte 9 membres et 9 candidats sont proposés. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	MM.	Alain	AMY
		René	BOILLAT
		Roland	DUMAS
		Christophe	GESSNER
		Claude	MANOLI
		Michel	MONOD
		Pierre-Alain	PATRY
		Denis	RICHTER
		Dominique	ROULET

M. Christophe Gessner (libéral) est élu président de la Commission des finances à l'unanimité moins une abstention.

10. Election de la Commission des affaires immobilières

La commission comporte 9 membres et 9 candidats sont proposés. Le Conseil ne s'oppose pas à l'élection à main levée.

Sont élus :	Mmes et MM.	Pierre	BONJOUR
		Koraljka	BANDACK
		André	CHRISTINAT
		Kilian	DUGGAN
		Christiane	JOST
		Félix	PASCHOUD
		Olivier	PASCHOUD
		Olivier	RODIEUX
		François	ROUSSEIL

M. Félix Paschoud (radical) est élu président de la Commission des affaires immobilières à l'unanimité moins une abstention.

11. Election de la Commission de recours en matière d'impôts

Les présidents de groupe présentent 3 candidats pour 3 postes à pourvoir, la votation a lieu à main levée avec l'aval du Conseil unanime.

Sont élus :	MM.	Erich	KAISER
		Gérald	ROHRBACH
		Patrick	SUTTER

12. Election de la Commission consultative des routes

Les présidents de groupe présentent 7 candidats pour 7 postes à pourvoir, la votation a lieu à main levée.

Sont élus	MM	Roland	DUMAS
		Erich	KAISER
		Axel	KUONEN
		Yves	LEUMANN
		Michel	REIGNER
		Denis	RICHTER
		Philippe	SANDOZ

M. Denis Richter (vert) est élu président de la Commission consultative des routes à l'unanimité.

13. Election de la Commission des récusations

La commission comporte 5 membres et 5 candidats sont proposés. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mmes et M.	Nicole	DENTAN GRANGE
		Carol	GAY
		Christiane	JOST
		Rose-Marie	NOTZ
		Christophe	SONDEREGGER

Mme Carol Gay (radicale) est élue présidente de la Commission des récusations à l'unanimité moins une abstention.

14. Election des représentants à la Commission viticole

Quatre candidats sont présentés.

Au nom du groupe radical, M. Sébastien Rod propose la candidature de **M. Pierre-André Blondel**.

Au nom du groupe UDC, M. Axel Kuonen propose la candidature de **M. Darel Cedraschi**.

Au nom du groupe libéral, M. Pierre-Alain Patry propose la candidature de **M. François Rousseil**.

Au nom du groupe des Verts, M. Jean-François Borgeaud propose la candidature de **M. Dominique Roulet**.

L'élection a lieu à bulletin secret.

Sont élus :	MM.	Pierre-André	BLONDEL	56 voix
		Darel	CEDRASCHI	53 voix
		François	ROUSSEIL	58 voix

M. Dominique Roulet avec 23 voix n'est pas élu.

15. Election des représentants à la Commission consultative d'urbanisme

Les présidents de groupe proposent 5 membres pour 5 postes. Avec l'aval du Conseil unanime, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mme et MM.	Koraljka	BANDACK
		Killian	DUGGAN
		André	LIECHTI
		François	ROUSSEIL
		Philippe	SORDET

16. Election des représentants au Conseil d'établissement

Les présidents de groupe proposent 3 membres pour 3 postes. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mmes et M.	Patrick	AEBY
		Nicole	DENTAN GRANGE
		Sylvie	MOROSZLAY

17. Election des représentants au Conseil intercommunal de l'APOL

M. Jean-François Borgeaud, vice-président, remplace au pupitre M. Thierry Buche, Président, pour cette élection.

Les présidents de groupe proposent 10 membres pour 10 postes. Avec l'aval du Conseil unanime, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :	Mme et MM.	Thierry	BUCHE
		Charles	CHAPPUIS
		Jean-Michel	CLERC
		Erich	KAISER
		Félix	PASCHOUD
		Olivier	PASCHOUD
		Jean-Marc	PILLOUD
		Thomas	SIEGRIST
		Alessandra	SILAURI
		Claude	WEBER

18. Décision sur les amendes infligées aux membres absents (art. 16)

M. Denis Aguet propose que les conseillers absents et non excusés soient condamnés à une amende équivalente à un jeton de présence. Les montants ainsi récoltés seront affectés à la course d'école bisannuelle du Conseil communal.

M. André Kudelski pense qu'il faut partir de l'idée que d'une part c'est un système de milices et que d'autre part c'est du bénévolat. Il trouve déplacé de mettre des amendes.

M. Claude Weber estime aussi que c'est très mal placé, mais il trouve aussi également déplacé de ne pas s'excuser.

M. Valdo Chabot même s'il partage l'idée de M. Kudelski, appuie M. Aguet, d'autant plus que ce jeton de présence ne coûte rien.

M. Christophe Gessner encourage les conseillers à siéger pour pouvoir prendre les décisions qui leurs sont proposées et à s'excuser en cas d'empêchement. Il considère exagéré d'infliger des amendes.

M. André Kudelski signale que le fait de marquer dans le procès-verbal les personnes absentes, est la sanction la plus simple.

M. Roland Dumas demande la valeur d'un jeton.

Le Président répond qu'un jeton de présence représente 15.- francs.

On vote la proposition de M. Aguet. Elle est acceptée. (21 voix contre, 44 voix pour et 3 abstentions).

M. Roland Dumas désire que le bureau établisse une liste des commissions permanentes.

Le Président informe qu'elle sera faite et envoyée aux chefs de groupe.

Cette première séance de la nouvelle législature est levée à 13h14.

La prochaine séance est fixée au **lundi 3 octobre 2011 à 20 h.**

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La Secrétaire

T. Buche

P. Brentini